

RAPPEL DE LA PROCEDURE DEMI-PENSION

Pour les nouveaux élèves :

Carte remise contre un règlement de 20€ (avance pour les repas)

Règlements : chèque, espèces ou carte bancaire via l'application.

Pour TOUS les élèves :

- > FOURNIR UNE ATTESTATION DE QUOTIENT FAMILIAL
- > Télécharger l'application « My TURBOSELF » sur votre smartphone



- ❖ Vous avez déjà un compte :
 - Connectez-vous avec vos identifiants
- ❖ Si vous n'avez pas de compte :
 - > Créer un compte

RESERVATIONS:

- > A LA BORNE
- VIA L'APPLICATION

OUBLI DE CARTE:

- > Prendre un ticket au secrétariat d'intendance
- ➤ Au bout de 5 oublis, rachetez une carte de cantine (3.50€)

Si le compte n'est pas assez approvisionné, vous ne pourrez pas déjeuner.

<u>Les réservations et les annulations de réservation pour le jour même :</u>

<u>AVANT 10h30 sinon le repas sera facturé</u>